

L'acier belge en 2020

Rapport annuel



Mot du Président

Conjoncture

2020 restera l'année durant laquelle la pandémie du Covid-19 a dominé le monde. Elle nous a contraints d'adapter radicalement notre mode de vie et de travail. L'industrie sidérurgique belge a également été touchée de plein fouet et a vu son activité chuter de $\pm 15\%$ sur base annuelle pour atteindre le niveau le plus bas de la dernière décennie. Le creux a été atteint au deuxième trimestre au cours duquel plusieurs lignes de production ont dû être mises à l'arrêt en raison de la chute de la demande d'acier dans de nombreux secteurs industriels. Pour un grand nombre de travailleurs, ouvrier et cadre, il a fallu recourir au régime de chômage temporaire 'Corona'.

A partir du quatrième trimestre, une nette reprise économique a été constatée. Dès lors, nous espérons pouvoir poursuivre en 2021 cette tendance vers un cadre d'activité plus normal et le maintenir par la suite. L'élément déterminant sont les mesures de sauvegarde qui ont été mises en place par la Commission européenne en 2019 en réaction à l'instauration de restrictions à l'importation aux Etats-Unis accentuant le risque subséquent d'afflux encore plus massifs d'acier non européen. Ces mesures expirent le 30 juin 2021. La sidérurgie belge préconise de les prolonger, d'autant plus que les raisons sous-jacentes à leur implémentation restent d'actualité. La situation économique de l'industrie sidérurgique européenne demeure fragile alors que l'excédent considérable de capacités de production hors UE n'est toujours pas résorbé.

Green Deal for steel

2020 a également été l'année durant laquelle l'ambition climatique de l'Europe a été plus clairement définie avec une réduction prévue des émissions de CO_2 de -55% d'ici 2030 par rapport au niveau de 1990. En outre, la neutralité climatique est posée en postulat d'ici 2050, objectif auquel la sidérurgie belge souscrit pleinement. L'année dernière, plusieurs investissements importants ont été concrétisés à cet égard.

D'une part, la proportion de carbone fossile utilisée comme matière première dans le processus du haut fourneau a été diminuée et remplacée, entre autres, par du carbone torréfié provenant de déchets de bois. Prochainement, l'hydrogène et d'autres sources de carbone, tels que les déchets plastiques, seront également utilisés en tant que carbone recyclé.

D'autre part, des investissements considérables sont réalisés pour récupérer le CO et le CO_2 issus des gaz de haut fourneau et les convertir ensuite en bioéthanol ou d'autres formes de technologies de 'Carbon Capture and Utilisation' (CCU). L'industrie sidérurgique se départit ainsi de plus en plus d'un simple producteur d'acier à un transformateur circulaire de déchets et un fournisseur de matières premières diverses pour d'autres industries.

Toutefois, l'évolution vers une production d'acier neutre sur le plan climatique ressemble à l'assemblage d'un puzzle compliqué composé de multiples pièces, dont la configuration et les dimensions sont encore en pleine évolution. Dès que le design approprié pour chaque élément constitutif sera trouvé, l'ensemble pourra alors être entièrement formé avec comme résultat l'image finale souhaitée. Pour un certain nombre de pièces importantes de ce puzzle, une initiative législative de la Commission européenne est attendue en juin 2021 :

'Carbon Border Adjustment Mechanism' (CBAM) et 'Emissions Trading System' (ETS). Notre axiome est que l'acier non européen devrait supporter les mêmes charges et coûts de CO_2 que l'acier européen et belge. En l'espace de quatre ans, le prix d'achat



d'un quota d'émission de CO_2 a augmenté de ± 5 à ± 40 euros par tonne de CO_2 . Cela constitue un coût supplémentaire de $\pm 10\%$ pour l'acier au carbone de la filière haut fourneau. Il en résulte que la compétitivité de l'acier de l'UE est encore davantage affaiblie par rapport à l'acier hors UE.

Lors de l'introduction d'un 'Carbon Border Adjustment Mechanism', il est en outre primordiale de prévoir un calendrier en vue de l'expiration graduelle d'octroi de certificats d'émission gratuits. Ce délai doit être suffisamment adéquat pour permettre l'implémentation des technologies les plus récentes en matière de production d'acier neutre sur le plan climatique, concomitamment avec la suppression progressive des certificats d'émission gratuits. Une abolition abrupte de ces certificats signifierait une situation pire encore que celle précédant l'introduction du 'Carbon Border Adjustment Mechanism', ce qui bloquerait la réalisation d'un modèle économique rentable et durable. En ce qui concerne la révision des paramètres du 'Emissions Trading System' (ETS), nous demandons avec insistance que l'impact sur le nombre de droits d'émission gratuits soit limité autant que possible. En particulier, l'activation du 'Cross-Sectoral Correction Factor' (CSCF) doit en toute circonstance être évitée.

Economie circulaire et 'Waste Shipment Regulation' (WSR). Une fraction importante de la production belge d'acier brut est réalisée dans des fours électriques qui fonctionnent quasi exclusivement sur base de ferraille. Malheureusement, la pénurie de ferrailles de bonne qualité s'accroît sans cesse. Il est d'autant plus déplorable de constater que plus de 20 millions de tonnes de ferrailles quittent l'UE chaque année pour être utilisées dans d'autres pays où les conditions climatiques et environnementales sont nettement inférieures aux normes en vigueur en UE. Dès lors, nous réitérons avec force notre demande pour une réglementation plus précise de ces exportations, ainsi que l'application plus stricte de celle-ci afin de faciliter l'économie circulaire en Belgique et en UE.

Financement de la transition climatique. Les investissements en faveur d'une production d'acier neutre sur le plan climatique requièrent des ressources financières considérables. Il est donc essentiel que la transition de notre industrie soit qualifiée de durable par la législation européenne compétente en la matière et puisse ainsi compter sur l'attention du monde de l'investissement pourvoyant les fonds nécessaires et les instruments financiers adéquats.

Perspectives d'avenir

2020 a été l'année durant laquelle le Coronavirus nous a péniblement fait prendre conscience de l'impérieuse nécessité d'une collaboration internationale pour assurer notre avenir commun. Par priorité, nous tenons à exprimer notre reconnaissance aux milliers de travailleurs de notre secteur dont l'engagement, le soutien et la flexibilité nous ont permis de traverser cette année éprouvante sans précédent.

Nous exprimons aussi notre gratitude aux différentes autorités qui, grâce à une panoplie de mesures, ont permis de surmonter cette période particulièrement ardue. Enfin, un mot d'espoir et de confiance car cette crise sanitaire et les plans de relance économique qui en découlent, facilitent l'éclosion du processus de durabilité de notre société.

Manfred VAN VLIERBERGHE
Président

Marché

La forte dégradation de la conjoncture économique en 2020 a entraîné un net recul de la consommation européenne d'acier. La consommation apparente est ainsi passée de 154 millions de tonnes en 2019 à 134 millions de tonnes en 2020.

Au cours de l'année dernière, les importations d'acier au carbone en UE ont diminué, mais restent à un niveau préoccupant par rapport à 2012. Cette baisse est due à la réduction de la demande du marché, aux prix du marché à un niveau absolument bas et

à l'impact des mesures de sauvegarde pour certaines catégories de produits. La Turquie reste de loin le premier pays exportateur, suivie par la Russie et la Corée du Sud.

Les importations d'acier inoxydable restent également élevées malgré la baisse en 2020 qui s'explique, outre les raisons mentionnées ci-dessus, par une mesure antidumping concernant l'acier inoxydable laminé à chaud en provenance de Chine.

Production d'acier en Belgique

Fig.1a - Production d'acier en Belgique (tonnes) ■ 2020 ■ 2019 ■ 2018

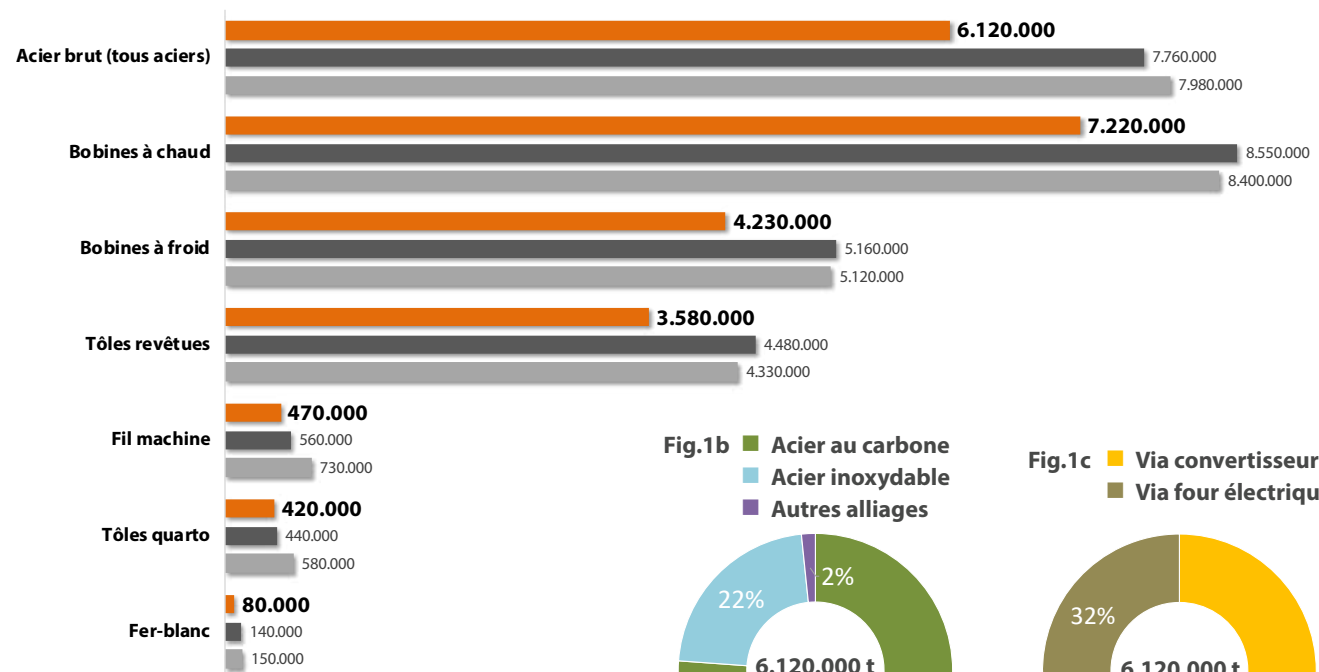


Fig.1b ■ Acier au carbone ■ Acier inoxydable ■ Autres alliages

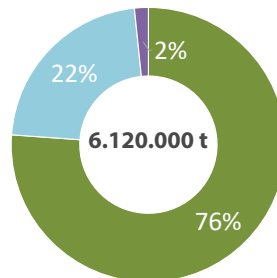
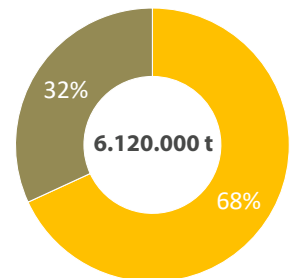


Fig.1c ■ Via convertisseur O₂ ■ Via four électrique



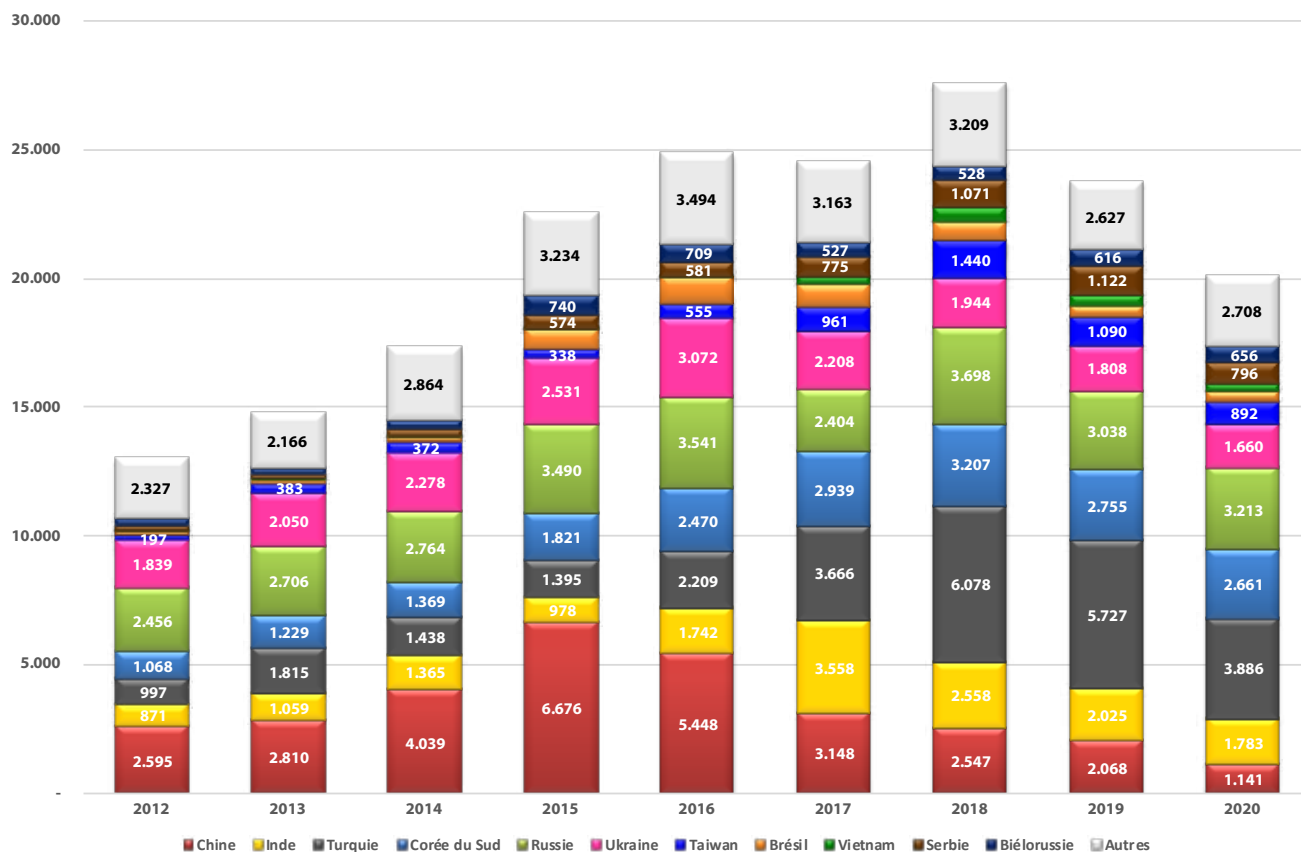
Le 'All Weather Terminal' d'ArcelorMittal au 'North Sea Port' évite à 25.000 camions de prendre la route

Le 15 décembre 2020, le tout premier quai de chargement couvert 'All Weather Terminal' (AWT) du 'North Sea Port' est devenu opérationnel. Le nouveau terminal à Gand, situé à côté du quai de marchandises d'ArcelorMittal Belgium le long du canal Gand-Terneuzen, sera principalement utilisé pour le stockage et l'expédition des bobines d'acier finies d'ArcelorMittal Belgium. L'AWT dispose d'un mur de quai couvert de 200 mètres de long, d'un dock de 25 mètres de large et d'un volume de 30 mètres au-dessus du niveau de l'eau, ce qui permet aux bateaux d'une capacité de chargement allant jusqu'à 10.000 tonnes d'amarrer au nouveau quai. Le tout premier AWT à Gand permet de combiner encore plus efficacement les différents flux de marchandises, ce qui offre aux entreprises plus de possibilités en termes de logistique. Auparavant, le chargement d'acier de haute qualité ne pouvait se faire que par temps sec. Le nouveau terminal permet désormais de le faire 24/7, quelles que soient les conditions météorologiques. L'AWT représente également un investissement durable, puisqu'elle économise jusqu'à 25.000 transports en camion par an.

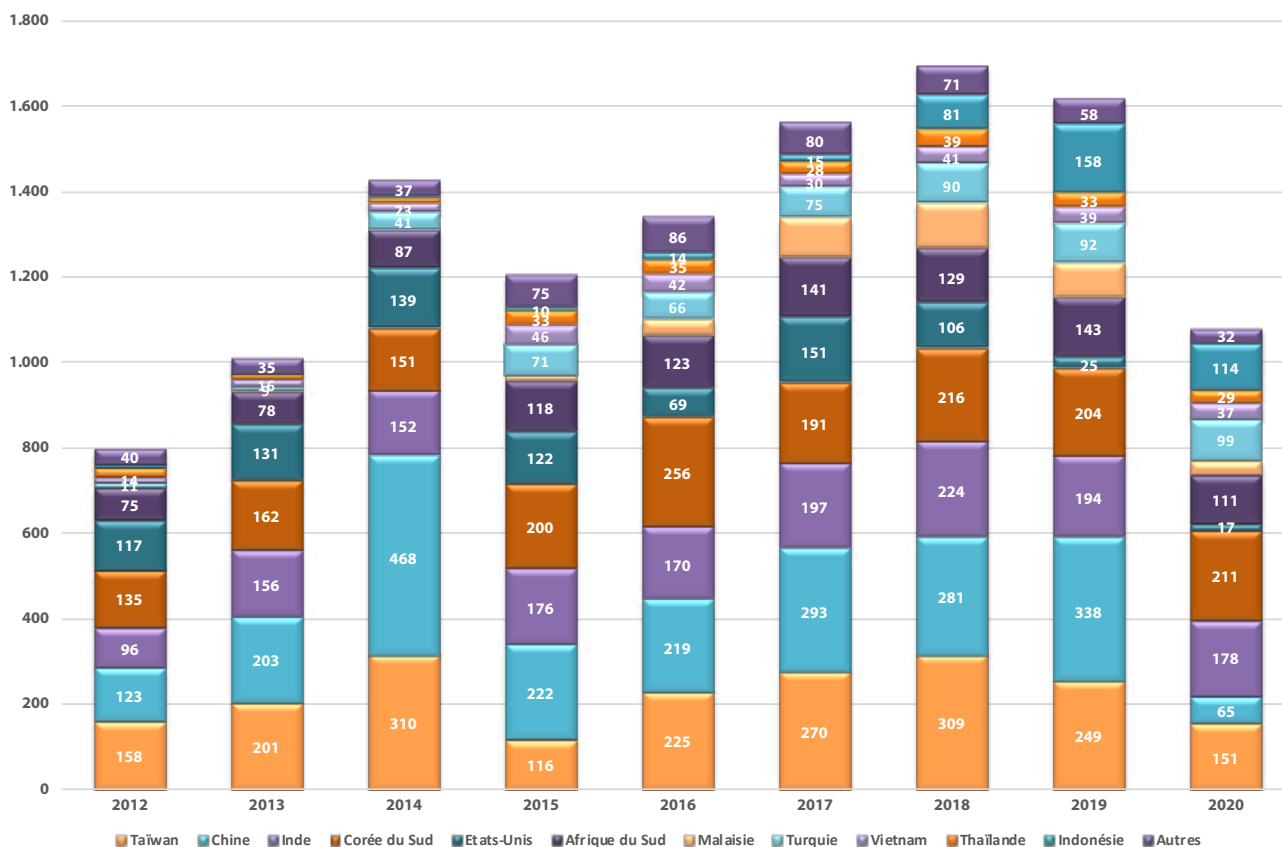


Importations d'acier en UE28 (kt)

Acier au carbone*



Acier inoxydable*



(*) A l'exception des demi-produits

Le domaine social

Lorsqu'on se penche sur l'année 2020, aucun domaine d'activité n'échappe, directement ou indirectement, à l'impact incommensurable de la crise déclenchée par la pandémie du Covid.

Le domaine 'social' (au sens large du terme) n'y a évidemment pas échappé. Toutefois, si cette crise a indéniablement remis de nombreuses certitudes en question, nous pensons qu'elle a également, dans certains domaines, agi comme un révélateur d'enjeux existants.

Qu'il nous soit donc permis de formuler ici, trois axes de réflexions qui le soulignent :

1. Santé

La santé des travailleurs est la valeur première et, du fait de la pandémie, les entreprises ont mis en place de très nombreux nouveaux dispositifs afin de garantir et de sécuriser la poursuite de leurs activités et la santé de leurs collaborateurs.

Les mesures mises en place, les plans d'actions, les outils ne sont toutefois rien sans un strict respect, par chaque personne présente en entreprise, des mesures sanitaires.

Plus que jamais, nous pouvons réaffirmer que la sécurité et la santé sont l'affaire de tous.

2. Cadre légal et réglementaire

Les multiples conséquences sociales et économiques ont forcé les autorités des différentes entités de notre pays, au déploiement de mesures exceptionnelles de soutien qu'elles soient sociales, de sécurité sociale, fiscales.

L'une des mesures les plus emblématiques est certainement l'extension du dispositif préexistant de chômage temporaire pour cause de force majeure, aux différentes situations de chômage temporaire générées de façon plus ou moins directe, par la mise en quarantaine des travailleurs ou du fait des différentes situations de garde d'enfant (en raison du coronavirus).

Ce dispositif, et c'est là son principal double avantage, est réduit au minimum des formalités administratives à charge des employeurs et s'applique indistinctement à l'ensemble des groupes de travailleurs (ouvriers, employés, cadres).

Ceci confirme le crédo défendu par notre fédération depuis de nombreuses années, à savoir la nécessité de la simplification des formalités administratives de chômage temporaire et de l'harmonisation des modalités applicables aux ouvriers et employés.

Les entreprises ont besoin, du fait de la crise, de mesures spécifiques mais il convient également de tirer les leçons de la mise en place de ces mesures afin de faire évoluer positivement les cadres sociaux légaux et réglementaires dans une perspective dynamique et plus adaptative aux enjeux sociaux.

3. Relations sociales

L'année 2020 aura également été une année d'élections sociales, expression la plus manifeste de la représentation des travailleurs au sein des entreprises.

Malgré des discussions de principe quant au maintien des élections dans le contexte sanitaire et malgré toutes les difficultés liées à l'organisation concrète des opérations de vote, les élections ont bien eu lieu durant la seconde moitié du mois de novembre.

Au final, les taux de participation aux élections des Conseils d'entreprise et des Comités pour la Prévention et la Protection au Travail (C.P.P.T.) dépassent les 60%. Dans un tel contexte, c'est un succès indéniable qui garantit la représentativité des élus et qui favorise le dialogue social dans les entreprises.

Il n'y a, en guise de conclusion, pas de fonctionnement pérenne des entreprises sans une culture permanente de la santé et de la sécurité, sans un cadre légal et réglementaire soutenant et adaptatif et sans un dialogue social ouvert et constructif.

Ces trois composantes du domaine 'social' restent des objectifs prioritaires pour les entreprises de notre secteur.

Développements logistiques à NLMK La Louvière: mise en place de 'polywagons'

Début juillet 2020, les équipes logistiques de NLMK La Louvière ont annoncé la mise en place de wagons polyvalents pour le transport des brames et des bobines. L'objectif de cette innovation est d'optimiser le flux logistique en vue d'améliorer le service à la clientèle tout en réduisant l'impact de l'activité industrielle sur l'environnement.

Les équipes logistiques de NLMK La Louvière ont décidé, avec l'appui du Groupe NLMK, d'installer des wagons polyvalents pour les produits provenant du port de Gand. Les brames, les matières premières de NLMK La Louvière, arrivent en train sur le site. Auparavant, le train repartait à vide mais, aujourd'hui, il repart vers le port de Gand chargé de bobines laminées à chaud et à froid. Les wagons peuvent transporter tant des brames que des bobines.



Climat et énergie

Politique climatique

L'année 2019 durant laquelle le climat a irrévocablement dominé l'agenda politique en raison, entre autres, d'une série d'actions des jeunes, a été suivie par une année 2020 au cours de laquelle ce thème a apparemment été relégué au second plan à cause de la pandémie de COVID. Cependant, rien n'est moins vrai. La crise sanitaire et les plans de relance économique qui en découlent, offrent en fait une occasion unique d'accélérer la durabilité de notre économie. Ainsi, les entreprises sidérurgiques belges ont conjointement soumis au Gouvernement belge pas moins de seize projets verts en vue d'un financement via le Plan de Relance et de Résilience. Parallèlement, l'étude 'Contextanalyse en roadmapstudie – Vlaamse industrie koolstofcirculair en CO₂-arm', menée par Deloitte pour le compte de VLAIO à laquelle le Groupement de la Sidérurgie belge a collaboré, a confirmé une fois de plus que la sidérurgie flamande et, par extension, belge a le potentiel nécessaire pour atteindre une production neutre en CO₂ d'ici 2050.

Entre-temps, le 'train climatique européen' poursuit sa progression en 2020 et la Commission européenne a encore accéléré la mise en œuvre de son fameux 'Green Deal', qui vise à faire de l'Europe le premier continent neutre sur le plan climatique d'ici 2050. Des études approfondies, réalisées par la Commission européenne en 2020, montrent également qu'un objectif intermédiaire d'au moins 55% de réduction des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030 par rapport à 1990 sera nécessaire pour atteindre cet objectif. L'industrie sidérurgique belge s'engage à faire de ce 'Green Deal' un succès, à condition que les ressources financières nécessaires et un cadre réglementaire adéquat soient disponibles. En ce qui concerne ces ressources financières, nous n'envisageons pas uniquement l'argent public mais aussi des investissements privés. Dans ce contexte, l'UE est en train d'élaborer sa 'Réglementation taxonomie', un outil destiné à stimuler les investissements dans des activités économiques durables et à lutter contre le 'greenwashing'. La Taxonomie identifie toute activité économique qui pourrait être considérée comme durable et

de ce fait éligible à un financement. Evidemment, il est primordial que les activités de la sidérurgie bénéficient d'un tel label de durabilité. Dès lors, le Groupement de la Sidérurgie a eu des contacts fréquents avec les parties prenantes concernées et attend une décision finale au mois d'avril 2021.

Politique énergétique

En 2020, le Groupement a continué de défendre un prix de l'électricité compétitif pour l'industrie sidérurgique belge. A cet égard, nous sommes prudemment positifs que tant le nouvel accord gouvernemental fédéral que l'accord du Gouvernement flamand prévoient l'introduction d'une norme énergétique afin d'éliminer les handicaps concurrentiels par rapport aux pays voisins. Cette norme détermine le niveau des coûts maxima liés à l'énergie et sera basée sur une étude annuelle des coûts énergétiques pour les entreprises et les ménages. Sur la base des résultats, des mesures peuvent être prises pour sauvegarder la compétitivité des entreprises.

Néanmoins, en 2020 également, le coût de l'électricité est resté un problème omniprésent pour l'industrie sidérurgique belge. L'étude annuelle de Deloitte, commandée par Febeliec, montre que le coût de l'électricité en Belgique pour des secteurs tels que la sidérurgie, est toujours considérablement plus élevé que dans les pays voisins. Le handicap de prix varie entre 7% et 27% (en fonction des caractéristiques spécifiques de l'entreprise) par rapport aux pays voisins.

Le Groupement de la Sidérurgie accueille favorablement l'augmentation de la compensation des coûts indirects des fuites de carbone, accordée par la Région wallonne pour les émissions de 2019 et 2020. Toutefois, le Groupement préconise de ne pas travailler chaque année avec une enveloppe fermée mais d'accorder annuellement l'aide maximale autorisée, comme c'est déjà le cas en Flandre et dans les pays voisins. Cette compensation plus élevée et automatique permettrait de limiter la perte de compétitivité vis-à-vis de la concurrence étrangère et créerait en outre un climat d'investissement sécurisé.

1.500 panneaux solaires pour Industeel Belgium Charleroi

Malgré l'impact du COVID-19 sur l'économie, certains projets se sont poursuivis et ont même été achevés lors de ces derniers mois. Depuis mars 2020, le site d'Industeel à Charleroi est équipé de 1.512 panneaux photovoltaïques sur son toit. Avec ce projet, Industeel renforce son engagement en faveur de l'efficacité énergétique, des énergies renouvelables et de la réduction des émissions de CO₂ dans toutes ses installations. La puissance électrique de chaque panneau est de 320 Wc (watts-crête). Cela correspond, avec une exposition au sud, à une production annuelle d'électricité attendue de 500 MWh, soit l'équivalent de la consommation énergétique de 120 ménages.



Aperam Genk stocke, en collaboration avec Vandersanden, son CO₂ dans des briques

La production d'acier génère un certain nombre de sous-produits, dont les 'scories d'acier' (plus de 700.000 tonnes par an en Flandre). Dans une économie linéaire, ces scories seraient traitées comme des déchets et par conséquent mises en décharge. Notre expérience en matière circulaire montre toutefois que ces scories peuvent être valorisées par diverses applications intéressantes et représenter une matière première secondaire précieuse pour d'autres secteurs. La 'carbonisation' en est un exemple : en y ajoutant du CO₂, les scories d'acier deviennent une matière première pour les matériaux de construction durables. Le résultat est une brique de construction durable avec les mêmes qualités qu'une brique traditionnelle. La grande différence : aucune nouvelle matière première n'est utilisée et le CO₂ est absorbé au lieu d'être émis. Ainsi, 1 m³ de 'carbstones' permet une économie nette de 350 kg de CO₂.





Centre de Recherches Métallurgiques

www.crmgroup.be

En 2020, CRM, le Centre collectif de Recherche en Métallurgie a continué à soutenir l'industrie sidérurgique en mettant l'accent sur les innovations permettant de relever les défis liés à la transition vers une industrie plus propre, plus intelligente, plus efficace en termes de ressources et plus compétitive. Plus de 260 experts techniques collaborent au sein d'équipes multidisciplinaires afin de développer ou de mettre à niveau des processus de production propres, économes en énergie et en ressources, intégrant des technologies avancées et numériques, ainsi que de nouvelles solutions à base d'acier pour les domaines émergents liés à la production et au stockage de l'énergie, au transport et à la mobilité propres, ...

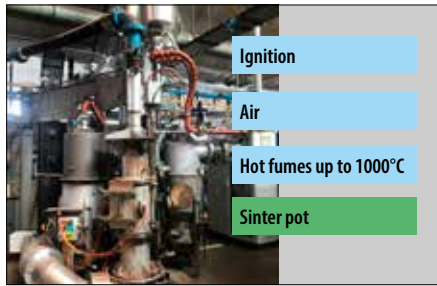
Pour réduire les émissions de CO₂ et la dépendance au carbone fossile de l'industrie sidérurgique, nous étudions l'utilisation de divers flux de déchets largement disponibles pour la production d'agents réducteurs et de combustibles alternatifs pour la fabrication du fer et de l'acier. Cette étude couvre principalement la préparation des déchets (mélange, séchage, briquetage...), l'étape de conversion thermique nécessaire et leur utilisation optimale dans la sidérurgie. En ce qui concerne la conversion thermique, notre large éventail d'équipements pilotes nous permet d'identifier les meilleures technologies et conditions de procédé pour produire les agents réducteurs et les combustibles alternatifs les plus appropriés à partir de chaque flux de déchets.

Ces combustibles solides alternatifs peuvent par exemple être utilisés dans les hauts-fourneaux, les cokeries ou les installations d'agglomération. Une autre façon de réduire radicalement (jusqu'à 50%) les émissions de CO₂ lors de l'agglomération, consiste à réaliser un apport de chaleur alternatif via la recirculation des fumées du procédé et à mettre en œuvre des solutions innovantes intégrant la production de gaz chauds dans une chambre de combustion externe. La station pilote d'agglomération du CRM a été récemment adaptée pour permettre de complètement simuler ces options.

La promotion de l'utilisation de l'acier dans les solutions pour la transition énergétique peut être illustrée par nos recherches sur les sources d'énergie renouvelables (PV, solaire à concentration, éolien, etc.) et sur la production, le transport et l'utilisation de l'hydrogène, y compris le développement des piles à combustible. Ce dernier point inclut l'optimisation et la mise à l'échelle sur nos lignes pilotes d'une technologie de revêtement sur des plaques bipolaires en acier inoxydable. En effet, le remplacement du graphite par l'acier inoxydable pour ces plaques bipolaires offre de grands avantages en termes de coût et de durée de vie, à condition qu'un revêtement optimisé et un processus de revêtement de rouleau à rouleau industriel associé puissent être développés.



Production de combustibles de substitution et d'agents réducteurs à partir de déchets



Station pilote d'agglomération avec production de fumées chaudes pour tester le procédé 'Very Low Sintering'



Ligne pilote 'Roll-to-Roll' pour la montée en échelle du revêtement des plaques bipolaires en acier inoxydable pour les piles à combustible



Promotion, information acier - Infosteel

www.infosteel.be

En tant que centre d'information et de promotion pour l'usage qualitatif de l'acier, avec le slogan 'Ensemble, pour plus d'acier dans la construction', le fonctionnement d'Infosteel s'articule autour de 3 axes : connecter – informer – inspirer.

En 2020, une nouvelle action importante a été mise en place : la campagne 'Score With Steel' pour cibler les maîtres d'ouvrage et les architectes. La communication autour de cette campagne est basée sur le principe du neuro-marketing et est largement menée et alimentée par les réseaux sociaux. Les projets du Concours Construction Acier constituent une source vitale d'inspiration. Les 4 lauréats de la dernière édition ont démontré une fois de plus la compétence particulière du secteur belge de la construction en acier et les impressionnantes possibilités d'application de l'acier dans chaque segment du marché.

Avec les 'Learning Lunches' (webinars pendant la pause de midi), une plateforme a été créée où les entreprises peuvent utiliser le réseau d'Infosteel pour faire connaître les tout derniers développements du secteur. Au niveau de l'information, de larges sections d'informations techniques sur les produits et applications disponibles sur le site web d'Infosteel ont été complètement remaniées.

Pour pouvoir réaliser tout ceci, une collaboration étroite avec les segments les plus importants de la 'key value chain' est essentielle. Les aciéries et les négociants en acier sont depuis très longtemps étroitement impliqués aux activités d'Infosteel. En 2020, des efforts particuliers ont été déployés pour renforcer les liens avec le secteur des constructeurs en acier.



Publication de 4 magazines (imprimé et en ligne) avec de nombreux projets'acier'



Learning Lunches (webinars pendant la pause de midi)



La campagne 'Score With Steel'

4 Rue Ravenstein, 1000 Bruxelles - T. +32 (0)2 509 14 11 - www.steelbel.be - E. kristel.bijnens@steelbel.be

GSV est l'organisation professionnelle de la sidérurgie belge

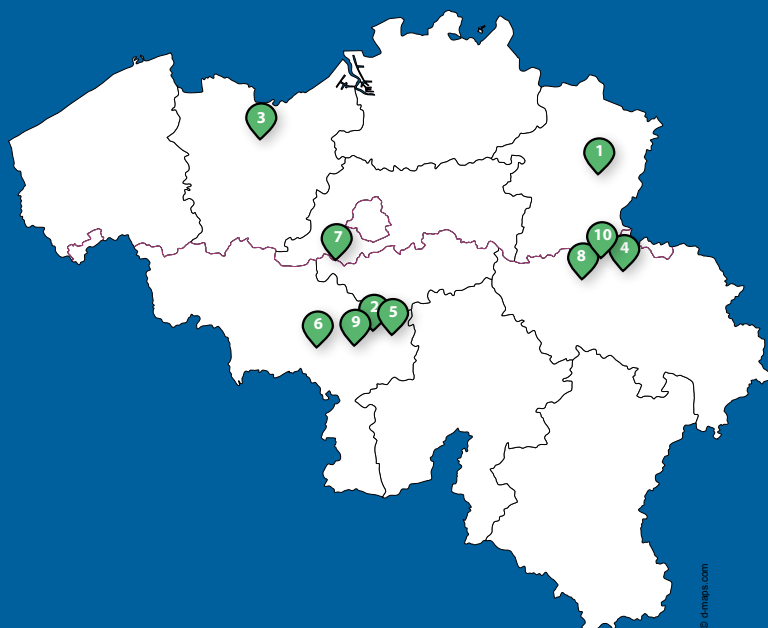
Composition Conseil d'Administration (au 31.12.2020)

Président	Manfred VAN VLIERBERGHE	Chief Executive Officer, ARCELORMITTAL BELGIUM
Vice-Président	Carlo MORETTIN	General Manager Châtelet Plant, APERAM CHÂTELET
Administrateurs	Guy BONTINCK	Directeur Human Resources, ARCELORMITTAL GENT
	Gert HEYLEN	General Manager Genk Plant, APERAM GENK
	Bertrand LEJEUNE	Directeur Général, SEGAL / GROUPE TATA STEEL
	Luc LIBERSENS	Directeur du site, INDUSTRIEL BELGIUM SA / GROUPE ARCELORMITTAL
	Renaud MORETTI	Chief Executive Officer, NLMK EUROPE STRIP
	Frédéric TANCREZ	Administrateur Délégué, LIBERTY LIÈGE-DUDELANGE
	David VALENTI	General Manager, THY-MARCINELLE SA / GROUPE RIVA

Direction GSV

Directeur Général **Philippe COIGNÉ**

Entreprises Membres (au 31.12.2020)



	1 Aperam Genk - www.aperam.com 2 Aperam Châtelet - www.aperam.com
	3 ArcelorMittal Gent - https://belgium.arcelormittal.com 4 ArcelorMittal Liège - https://belgium.arcelormittal.com 5 Industeel Belgium - https://industeel.arcelormittal.com
	6 NLMK La Louvière - www.eu.nlmk.com 7 NLMK Clabecq - www.eu.nlmk.com
	8 Segal (Tata Steel) www.segal.be
	9 Thy-Marcinelle (Group Riva) www.thy-marcinelle.com
	10 Liberty Liège-Dudelange www.libertyliegedudelange.be